

Le financement de l'économie circulaire

Y a-t-il inadéquation entre les institutions
financières et les entreprises ?





SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

Rue du Progrès 50 – 1210 Bruxelles

N° d'entreprise : 0314.595.348



○ 0800 120 33 (numéro gratuit)



○ SPFEco



○ @spfeconomie



○ [linkedin.com/company/fod-economie](https://www.linkedin.com/company/fod-economie) (page bilingue)



○ [instagram.com/spfec](https://www.instagram.com/spfec)



○ [youtube.com/user/SPFEconomie](https://www.youtube.com/user/SPFEconomie)



○ economie.fgov.be

Éditrice responsable :

Séverine Waterbley

Présidente du Comité de direction

Rue du Progrès 50 – 1210 Bruxelles

Version internet

094-23

Table des matières

Résumé.....	4
Introduction : le financement de l'économie circulaire	5
1. Éclairage sur l'économie circulaire à l'attention des entreprises	6
1.1. Conférenciers.....	6
1.1.1. Nathan Lallemand – conseiller du Cabinet du ministre Dermagne	6
1.1.2. Séverine Waterbley – SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie.....	6
1.1.3. Karel Van Acker - KU Leuven.....	7
1.1.4. Tom Kuppens - UHasselt.....	8
1.1.5. Anne-Mie Ooghe et Tom Van Den Berghe - FEBELFIN	10
1.1.6. Hilde Janssens – Econocom.....	12
1.1.7. Cédric Vanhoeck - Resortecs	13
1.2. Table ronde et séance de questions/réponses	14
2. Éclairage sur l'économie circulaire à l'attention du secteur financier.....	16
2.1. Conférenciers.....	16
2.1.1. Nathan Lallemand – conseiller du Cabinet du ministre Dermagne	16
2.1.2. Séverine Waterbley – SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie....	16
2.1.3. Karel Van Acker - KU Leuven.....	17
2.1.4. Tom Kuppens - UHasselt.....	18
2.1.5. Anne-Mie Ooghe et Tom Van Den Berghe - FEBELFIN.....	19
2.1.6. Hilde Janssens – Econocom	20
2.1.7. Cédric Vanhoeck - Resortecs.....	21
2.2. Table ronde et séance de questions/réponses	22
Liste des abréviations.....	25

Résumé

« Existe-t-il une inadéquation entre les institutions financières et les entreprises circulaires ? » ; telle est la question centrale à laquelle ce séminaire a tenté de répondre. Il semble y avoir une disharmonie entre le monde financier et les entreprises circulaires, notamment sur la question du financement. Au cours de ce séminaire, nous avons essayé de découvrir les causes et les conséquences de cette division. Pour ce faire, nous avons accueilli des conférenciers de premier plan et organisé une table ronde qui s'est terminée par une séance de questions-réponses.

Quelles sont les solutions ou explications proposées lors de ce séminaire ? D'après les discours des orateurs, nous pouvons conclure que les évaluations des risques des banques ont besoin d'une mise à jour lorsqu'il s'agit d'analyser les entreprises circulaires. Pour ce faire, des données sont grandement nécessaires. Les paramètres de financement des entreprises circulaires pourraient alors être ajustés sur la base de ces informations. Par exemple, des risques aujourd'hui non pris en compte, tels que l'impact du changement climatique sur notre économie et les frais généraux que ce phénomène engendre, commenceront à peser lourd dans l'octroi des prêts.

Les entreprises circulaires doivent également prendre des mesures pour réduire les risques afin de pouvoir bénéficier de prêts, mais aussi pour augmenter leurs chances de réussite. Pour y parvenir, elles peuvent recourir à diverses stratégies, comme miser sur la cocréation par exemple. Lorsque vous impliquez dès le départ des partenaires tels que les banques et autres institutions financières dans l'économie circulaire, vous augmentez les connaissances et fractionnez les risques. Bien entendu, il est essentiel pour ce processus de trouver les bons partenaires.

Le passage à une économie circulaire est inévitable. D'un point de vue top-down, nous constatons diverses actions telles que le Corporate Sustainability Reporting Directive (CRSD) et la taxonomie de l'UE pour soutenir les affaires circulaires et encourager les entreprises à devenir plus durables. Ces initiatives européennes sont considérées par beaucoup comme des outils efficaces visant à réaliser la transition vers une économie circulaire.

Le présent rapport a pour objectif de vous en apprendre davantage sur ces thèmes. Ceux-ci sont présentés en deux parties distinctes : l'une se concentre sur les informations pertinentes pour les entreprises circulaires, et l'autre sur les informations utiles à destination des institutions financières. Avec ce document, le SPF Economie espère fournir un outil qui peut aider les deux parties à joindre leurs efforts pour un avenir durable.

Introduction : le financement de l'économie circulaire

Durant ce séminaire, les différents intervenants et le panel d'experts ont partagé des informations intéressantes pour déterminer s'il existe une inadéquation entre les institutions financières et les entreprises circulaires. Ce rapport a pour vocation d'être un outil pour les entreprises afin de développer leurs propres idées sur l'entrepreneuriat circulaire, ainsi que pour comprendre et anticiper les difficultés liées au financement par le secteur financier. Ce dernier peut, quant à lui, utiliser cet outil pour actualiser son appréciation des risques que comporte l'entrepreneuriat circulaire et pour mieux comprendre les besoins de ces entrepreneurs.

Le document est scindé en deux parties : un éclairage sur l'économie circulaire à l'attention des entreprises d'une part et à l'attention des institutions financières d'autre part. Chaque partie suit la structure du séminaire. Ainsi, elle aborde en premier lieu les discours d'introduction, puis elle reprend les discours des conférenciers et présente enfin des observations intéressantes tirées de la table ronde et des questions-réponses. Avec ce séminaire, le SPF Economie tente de jeter des ponts entre les deux groupes et d'opérer la transition vers une économie plus circulaire.

Les discours d'introduction ont été prononcés par Nathan Lallemand, conseiller du Cabinet du ministre Dermagne - vice-Premier ministre et ministre de l'Economie et de l'Emploi et Séverine Waterbley, présidente du SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie. Après ces introductions, la parole a été donnée aux conférenciers principaux :

- Karel Van Acker, professeur à la KU Leuven,
- Tom Kuppens, professeur à UHasselt,
- Anne-Mie Ooghe et Tom Van Den Berghe de FEBELFIN,
- Hilde Janssens de ECONOCOM
- Cédric Vanhoeck de la société Resortecs.

Ces discours ont été suivis d'une discussion entre Stephan Vandermolen de la FEB, Michiel De Smet de la BNB, Philip Bollen de De Lage Landen Leasing, Piet Vanden Abeele de UNIZO, Bart den Otter de ABN AMRO et Nathalie Boucquey du CFDD. Les conférenciers ont également participé à la section questions-réponses de ce séminaire.

1. Éclairage sur l'économie circulaire à l'attention des entreprises

1.1. Conférenciers

1.1.1. Nathan Lallemand – conseiller du Cabinet du ministre Dermagne

L'économie circulaire est un thème central de la vision de l'avenir pour le SPF Economie. Ce modèle ne traite pas seulement du progrès économique mais aborde également quatre autres sujets :

- l'environnement : dans le cadre d'une économie circulaire, on utilise moins de matériaux vierges, ce qui permet d'économiser les réserves naturelles. Ce changement peut réduire l'impact de l'industrie sur le climat.
- l'impact socio-économique : le passage à un modèle économique circulaire permettra, outre un meilleur environnement, de créer des emplois, la production locale étant un élément inhérent à l'économie circulaire.
- les intérêts géostratégiques : à la suite des crises récentes, nous avons constaté que la dépendance aux importations ne profite pas toujours à notre économie. Les chaînes de production sont devenues fragiles au niveau mondial, ce qui compromet l'approvisionnement en matières premières. Réduire la dépendance aux matières premières issues de l'étranger pourrait avoir un effet stabilisateur sur les chaînes de production.
- la consommation durable : si nous donnons aux consommateurs l'accès à des biens durables au sein d'une chaîne de production locale, moins dépendante des importations et moins fluctuante en raison d'événements extérieurs, ces personnes pourraient profiter de produits de qualité à des prix réduits.

Malgré ces effets positifs de l'économie circulaire, beaucoup d'entrepreneurs rencontrent divers obstacles. L'un des plus courants est le financement. En effet, les entrepreneurs éprouvent des difficultés pour obtenir des financements. Dans le cadre de l'économie circulaire, il existe encore de nombreuses variables inconnues. Celles-ci engendrent une série d'incertitudes pour les institutions financières, ce qui peut entraîner une réticence de leur part. En outre, il n'existe pas d'outils adaptés aux entreprises de ce type qui répondent à leurs besoins spécifiques. Nous pensons qu'il est de la responsabilité du gouvernement d'écarter ces obstacles. Pour cela, une concertation est nécessaire entre les différentes parties prenantes de l'économie circulaire.

1.1.2. Séverine Waterbley – SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

L'économie circulaire est en pleine croissance, mais l'afflux de ces nouvelles entreprises met aussi à jour toute une série d'obstacles. Les jeunes start-up circulaires ont souvent du mal à obtenir des fonds privés, même si elles reçoivent des subventions et/ou des commandes importantes de la part des entreprises. L'amélioration de ce financement est une priorité du gouvernement. Nous voulons y parvenir en facilitant le dialogue entre le secteur financier et les entreprises circulaires. Le modèle économique linéaire, fondé sur la production, la consommation et l'élimination étant très polluant, nous devons passer à un modèle plus respectueux de l'environnement. Pour ce faire, un financement est nécessaire.

En Belgique, nous sommes déjà bien avancés dans l'effort de réduction de notre impact sur l'environnement. Par exemple, selon EUROSTAT, nous recyclons 80 % de tous les emballages en 2020. Au niveau international, la population belge fait bonne figure avec 155 kg de recyclage de déchets biologiques par personne et par an. Nous sommes également leaders dans la valorisation des déchets de construction et de démolition. Pourtant, tout cela peut encore être amélioré. Pour ce faire, nous avons besoin des entreprises circulaires et de leurs initiatives.

Le plan d'action circulaire de l'Union européenne dans le cadre du Green Deal exige une politique d'économie circulaire de la part de tous les États membres. L'UE souhaite que les ressources utilisées soient conservées le plus longtemps possible au sein de leur propre chaîne. La

consommation de matériaux utilisés de manière circulaire en Belgique représente aujourd'hui environ 23 %. Pour faire mieux, les entreprises et les start-up durables sont essentielles, mais les valeurs établies doivent également contribuer à ces changements.

1.1.3. Karel Van Acker - KU Leuven

L'empreinte écologique de l'humanité est considérable, surtout en Occident. Chaque année, plus de 100 milliards de tonnes de matières premières sont consommées dans le monde, soit une moyenne de 12,5 tonnes par personne. En Belgique, cette proportion est encore plus élevée, puisque le Belge moyen consomme 29 tonnes de matières premières par an. Nous avons donc une véritable boulimie matérielle, et elle continue de s'aggraver. Les différentes crises de ces dernières années nous ont montré que l'approvisionnement en matières premières ne peut pas toujours être garanti. Le réchauffement climatique constitue également une bonne raison de miser sur les initiatives circulaires. Les matières premières utilisées dans les processus de production représentent 20 % des émissions annuelles de CO₂ dans le monde. Quelles stratégies pouvons-nous mettre en œuvre pour atténuer l'impact environnemental ?

Quels avantages voyons-nous dans un système circulaire ? L'économie circulaire est non seulement bonne pour l'environnement, mais aussi pour l'économie dans son ensemble. La productivité du travail et de l'énergie a énormément augmenté au cours des dernières décennies. Une plus grande valeur économique est, en effet, créée par heure de travail. Ce n'est en revanche pas le cas en ce qui concerne les matières premières. Pour elles, la situation est stable depuis 40 ans. Si nous pouvions accroître la productivité des matières premières, cela bénéficierait également à l'économie globale. Je tiens également à souligner qu'à travers l'économie circulaire, nous préservons la valeur des matières premières tout en maximisant leur utilisation. Il faut donc réduire autant que possible l'utilisation de nouvelles matières premières, les matières vierges. Il nous faut réduire l'impact de l'ensemble de la chaîne de valeur. Pour y parvenir, différentes stratégies peuvent être appliquées.

Ces stratégies visent à considérer le produit comme précieux pendant une période plus longue, au point que même à la fin de sa vie, il a encore de la valeur. Nous appelons ces méthodes les Stratégies des « R » : Refuser, Repenser, Réduire, Réutiliser, Réparer, Reconditionner, Remanufacturer, Réutiliser, Recycler, Récupérer.

Bien entendu, nous ne pouvons pas nous débarrasser de toutes les règles économiques dans le cadre du modèle d'économie circulaire. Nous devons encore réfléchir aux besoins sociaux qui doivent être satisfaits. Nous devons également avoir le réflexe de réfléchir à la manière de limiter l'utilisation de nouvelles matières premières lors de la création de produits. Nous disposons de plusieurs options pour y parvenir:

- le **recyclage** : la création de valeur à partir de déchets, de matières premières renouvelables qui sont moins nocives pour l'environnement ;
- l'**éco-conception** : concevoir nos produits différemment en utilisant des principes moins polluants.
- la promotion de l'économie par l'**entretien** et la réparation : nous devrions généralement prolonger la durée de vie des produits, notamment en mettant l'accent sur l'entretien et la réparation ;
- l'**économie de fonctionnalité** : ce système intensifie l'utilisation des producteurs, car un produit a plusieurs utilisateurs, et donc moins de produits sont nécessaires.

De manière générale, de meilleures collaborations sont nécessaires au sein des chaînes de valeur. Les entreprises, les consommateurs, les recycleurs et les institutions financières doivent mieux collaborer pour créer davantage de valeur au sein de la société.

Mais alors, pourquoi n'appliquons nous pas davantage ces principes? Pour y parvenir efficacement, nous avons besoin de plus de données pour concevoir correctement une économie circulaire. Même si de très nombreuses initiatives circulaires existent, nous nous trouvons toujours dans un système économique linéaire. Par conséquent, nous sommes souvent confrontés à un manque de données concernant les entreprises engagées dans l'économie circulaire. Si nous voulons mieux la concevoir, nous avons besoin de plus de données sur les aspects suivants :

- l'input : quelles matières premières sont nécessaires et en quelle quantité ;
- l'output: quelle quantité de déchets est créée ;
- comment les matériaux circulent dans leur chaîne de valeur ;
- l'impact des matériaux sur l'environnement, l'économie et la société.

Cette collecte d'informations est nécessaire à différents niveaux. L'économie circulaire trouve son point d'appui au niveau macro pour commencer. Le site Cemonitor.be présente plus de 140 indicateurs décrivant l'évolution de l'économie flamande/fédérale. Le besoin de mobilité en est un exemple : comment les voitures sont-elles utilisées, combien de temps le sont-elles, combien de déchets produisent-elles, etc. Au niveau micro, nous disposons d'outils tels que le PEF (*Product Environmental Footprint*), qui nous permet de mieux évaluer les risques, de surveiller les prix des produits de base, etc. Entre les niveaux macro et micro, il existe encore de nombreux niveaux que nous ne devons pas perdre de vue. Les systèmes de produits-services en sont un bon exemple. Ils nous fournissent diverses méthodes et indicateurs pour estimer dans quelle mesure un produit est réparable, comment nous pouvons prédire la durée de vie d'un produit, etc. Nous avons besoin de données provenant de l'ensemble des chaînes de valeur pour estimer et comprendre comment elles interagissent.

Le concept de passeport numérique de produits illustre la manière dont la collecte d'informations peut soutenir l'économie circulaire. Grâce à ces passeports de produits, nous pouvons suivre la manière dont les produits sont utilisés depuis leur production jusqu'à leur fin de vie, et peut-être même au-delà. Grâce à ce concept, davantage de données de la chaîne de valeur peuvent être partagées dans un système d'économie circulaire. De plus, de telles initiatives peuvent inciter les financiers à investir dans des projets circulaires.

Nous pouvons conclure que l'économie circulaire est encore jeune et qu'il est plus que jamais nécessaire de stimuler l'innovation et de collecter des données. Si nous pouvons faire des estimations sur les problèmes qui peuvent survenir, nous pouvons réduire les risques qui en découlent. Si l'économie circulaire présente un grand potentiel, il reste aussi de nombreuses incertitudes qui découragent le secteur financier à la soutenir davantage pour l'instant.

1.1.4. Tom Kuppens - UHasselt

Si nous ne parvenons pas à nous affranchir d'une économie linéaire, notre utilisation des ressources augmentera de manière exponentielle. Comme cela n'est pas viable pour notre planète, une autre voie doit être trouvée. Mais quelle est la distinction entre économie linéaire et économie circulaire ? Et comment pérenniser le passage à une économie circulaire ?

Dans l'économie linéaire, la valeur est ajoutée à un produit que l'on vend au consommateur. Ensuite, ce dernier le jette et la valeur du produit est détruite. L'obsolescence programmée renforce le modèle de production linéaire. Mais en quoi consiste exactement l'obsolescence programmée ?

- Il s'agit de dispositions prises pour réduire la qualité des produits afin de générer davantage de chiffre d'affaire.
- Cependant, l'obsolescence programmée fonctionne également sur le plan psychologique. Par exemple, les gens pensent qu'ils ont besoin d'un nouveau produit parce que l'ancien produit qu'ils ont n'est plus à la mode.

Dans un système d'économie circulaire, nous nous éloignons de ces mentalités et les produits doivent conserver leur valeur autant que possible. Nous évitons que les consommateurs déversent leurs déchets et nous fermons les cycles d'utilisation. Il existe deux manières pour y parvenir : utiliser des matières premières biodégradables ou récupérer les matières premières des produits par des procédés technologiques. Cela implique également que nous devons penser différemment la conception des produits en rendant, par exemple, les matières premières biodégradables facilement séparables des matières premières non biodégradables.

L'économie circulaire implique également une hiérarchie des éléments qui ont le plus/le moins d'impact lorsqu'il s'agit de réduire la consommation de matières premières. D'un point de vue environnemental, les actions de la liste suivante sont classées en ordre décroissant de l'ampleur de leur impact. Les exemples suivants sont des actions que nous classons dans la catégorie du phénomène « *Narrowing the Loop* » (ndt : rétrécir le cycle) :

- refuser : refuser de fabriquer des produits qui n'ont aucune utilité dans notre société ou rendre certains produits superflus ;
- repenser : repenser la conception des produits et/ou les business models ;
- réduire : fabriquer le même produit, mais avec moins de matières premières. Il s'agit souvent d'un compromis : les produits utilisent moins de matières premières, mais le produit lui-même devient plus complexe et plus difficile à recycler.

Nous pouvons classer les actions suivantes dans la catégorie du phénomène « Slow the Loop » (ndt : ralentir le cycle) :

- réutiliser : la réutilisation des produits ;
- réparer : la réparation de produits ;
- reconditionner : la réparation et la mises à jour de produits ;
- remanufacturer : produire différemment des produits existants, par exemple Fairphone démonte et trie de vieux appareils et utilise les pièces utilisables dans son processus de production ;
- réemployer : la réutilisation de pièces et de matières premières dans un produit ayant une fonction différente.

Enfin, nous avons les actions que nous pouvons classer sous le phénomène « Close the Loop » (ndt : fermer le cycle) :

- recycler : réutiliser les matières premières ;
- récupérer : extraire des bénéfices des déchets, par exemple en récupérant l'énergie des incinérateurs.

Dans un modèle commercial circulaire et donc durable, vous allez créer une valeur durable. Pas seulement une valeur financière pour les actionnaires, mais aussi pour toutes les autres parties prenantes, car vous créez une valeur multiple sur le plan écologique et social. C'est pourquoi il est important pour les entreprises circulaires d'impliquer toutes les parties prenantes. En soi, le modèle économique d'une entreprise circulaire n'est pas si différent de celui d'une entreprise linéaire, mais ce qu'il réalise est différent. Nous le voyons notamment dans l'utilisation du produit final. Dans un système linéaire, le consommateur achète le produit qui finit à la décharge après un laps de temps. Dans le cadre d'une économie circulaire, les options sont plus nombreuses : modèles de prolongation de la durée de vie, modèles de plateforme (échange de pièces) et modèles de reconditionnement.

En matière d'éco-innovation, la Belgique est à la traîne. Nous constatons des défaillances du marché sur trois plans dans le cadre de l'économie circulaire :

- **l'impact environnemental positif** : de nombreuses entreprises circulaires ont un impact positif sur l'environnement, mais celui-ci n'est pas pris en compte dans le prix de vente de leurs produits, de sorte que l'entreprise ne perçoit pas immédiatement les bénéfices de cet impact positif ;
- **les retombées des connaissances** : si vous êtes un pionnier de l'économie circulaire, d'autres entreprises profiteront de vos connaissances. La valeur de ces connaissances n'est donc pas toujours récupérée par l'innovateur initial ;
- **le risque circulaire** : ces entreprises investissent dans des solutions de haute technologie, qui nécessitent beaucoup de capitaux. Néanmoins, la valeur marchande du produit final n'est pas directement connue.

Le manque de soutien financier aux entreprises circulaires résultent de ces trois défaillances. Ce problème se pose de plus en plus souvent, en particulier pour les PME. Ces dernières représentent plus de 60 % du PIB mais rencontrent de nombreux obstacles. Cela est dû, par exemple, à leur petite taille qui implique qu'elles ne bénéficient pas d'économie d'échelle. De plus, le développement de nouvelles technologies a souvent un coût important, mais la période de retour sur investissement est longue. Ces PME ne disposent souvent pas de réserves suffisantes pour s'autofinancer et doivent donc chercher des possibilités d'emprunter de l'argent. Mais cela est compliqué par l'incertitude de leur valeur résiduelle et parce qu'elles ne disposent pas de garanties suffisantes.

Toutefois, il existe des stratégies pour obtenir un financement bancaire. Voici trois d'entre elles :

- prouver les futurs flux de trésorerie: présenter des contrats à long terme ou des pré-commandes en quantité augmentera vos chances d'obtenir un prêt. Démontrer la solvabilité de vos clients peut également aider.
- démontrer ses relations avec les banques, ses fournisseurs et ses clients : le crowdfunding peut servir de moyen pour confirmer la demande du marché. La mise en réseau peut également être utilisée comme une stratégie de réduction des risques. Lorsque plusieurs acteurs investissent, les risques sont répartis.
- concevoir des actifs standardisés à longue durée de vie : la standardisation d'un concept augmente sa valeur marchande dans sa deuxième vie. Le concept ne doit donc pas être trop spécifique ou répondre uniquement à une tendance. La transparence, par exemple un passeport des matériaux, augmente également la probabilité de réutilisation.

1.1.5. Anne-Mie Ooghe et Tom Van Den Berghe - FEBELFIN

Au cours de cette présentation, nous aborderons la question suivante : où se situe l'économie circulaire dans le cadre plus large de la législation de l'Union européenne sur la finance durable ? Cette législation européenne repose sur le principe de la double matérialité. Cela signifie que cette réglementation prend en compte à la fois l'impact financier d'événements extérieurs tels que le changement climatique et la raréfaction des ressources, mais aussi le financement et la stabilité des entreprises. Elle aborde cette question en adoptant un point de vue interne et externe. Cela signifie que les intérêts propres de l'entreprise passent avant tout. C'est là qu'intervient la question de l'analyse des risques. Le changement climatique, la perte de biodiversité, la raréfaction des ressources constituent des risques financiers réels. Il est important pour l'avenir des entreprises et essentiel pour les institutions financières, qui prêtent à ces entreprises, de reconnaître les risques que constituent ces événements. Les banques doivent déjà rendre compte de l'impact du changement climatique sur la stabilité de leurs portefeuilles de prêts. En outre, l'établissement de rapports deviendra encore plus important au sein de la législation européenne avec le développement de systèmes tels que la Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD) et la taxonomie européenne. En quoi consistent exactement ces systèmes ?

- La directive CSRD définit des lignes directrices pour les grandes entreprises sur la manière d'intégrer la durabilité dans leur modèle commercial et de gérer les impacts externes sur l'environnement, les personnes et la société. Le premier rapport devra être établi en 2025 pour l'exercice 2024. Cette activité n'est pas facultative et sera strictement définie à l'aide de différents modèles. Par exemple, le modèle E5 abordera spécifiquement l'utilisation des ressources et l'économie circulaire. Les grandes entreprises devront donc rendre compte de leurs politiques et objectifs en matière d'utilisation des ressources et d'économie circulaire.
- La taxonomie de l'UE est un autre outil politique qui peut promouvoir l'économie circulaire. Il s'agit d'une liste d'activités économiques qui répondent à certains critères leur permettant de contribuer à l'un des six objectifs environnementaux de l'UE. Actuellement, l'accent est mis sur deux des six objectifs : l'atténuation des effets du changement climatique, consistant à contrer le changement climatique, et l'adaptation au climat, qui consiste à contrer les effets du changement climatique. À l'avenir, l'accent sera évidemment mis sur les six objectifs. Cela signifie que les entreprises devront rendre compte chaque année du pourcentage de leurs activités contribuant à la réalisation de ces objectifs.

Malgré l'entrée en vigueur de nouvelles directives en matière de rapportage, il reste difficile pour les *business models* circulaires d'obtenir des financements. Mais quels sont exactement leurs défis et obstacles et existe-t-il des solutions ? Il n'est pas évident de savoir dans quelle mesure les entreprises circulaires sont financées aujourd'hui car une entreprise linéaire établie qui souhaite lancer une initiative circulaire n'éprouvera probablement pas tant de difficultés à obtenir un financement. En effet, ce genre d'entreprises peut être évalué sur sa propre solvabilité. Mais, cela ne nous apprend pas grand-chose sur le financement du modèle commercial circulaire.

FEBELFIN constate que les jeunes entreprises circulaires éprouvent des difficultés à obtenir des financements. Mais cela vaut également pour les jeunes entreprises dont le modèle économique est linéaire. Un apport de fonds propres est toujours nécessaire pour obtenir un financement bancaire. Parfois, les initiatives circulaires sont financées par des subventions, mais il s'agit généralement de petits projets.

Indépendamment de cela, FEBELFIN a également dû constater que les modèles de risque bancaire ne sont pas adaptés à l'évaluation et au financement des *business models* circulaires. Bien entendu, il faut pouvoir tenir compte de la valeur future de l'actif. Les banques ont l'habitude de financer 100 % d'un actif, mais vous ne pouvez pas demander au premier utilisateur de payer la totalité de la valeur d'achat de l'actif, alors que cet actif a également une seconde vie et possède donc encore une valeur résiduelle. Cela signifie que la valeur d'un actif doit être prise en considération à différents moments pour calculer correctement les investissements. Le premier utilisateur ne devrait payer que la valeur de son utilisation, le deuxième utilisateur la valeur (résiduelle) de sa deuxième utilisation, etc. Mais, ce n'est pas toujours évident. En effet, la fluctuation des prix du marché des matières premières est par exemple déjà un premier facteur qui rend la valeur résiduelle des matériaux imprévisible. Avec les *business models* circulaires, l'horizon temporel est plus long et les banques doivent alors accorder des crédits sur une plus longue période, ce qui accroît le risque du crédit. Cela complique à son tour le financement.

Il s'agit là des risques généraux, mais lorsque vous examinez des *business models* circulaires spécifiques, vous constatez également l'apparition de risques spécifiques, par exemple dans un modèle de type « as-a-service ».

- Le coût du service est souvent plus élevé que le coût des actifs.
- Dans ce type de modèle, le risque de crédit est transféré du fournisseur au client.
- Il existe également un risque lié à la performance du fournisseur, qui doit honorer son engagement. Il est donc intéressant pour les banques que d'autres acteurs soient impliqués et puissent couvrir ce risque de performance, comme les assureurs ou les institutions offrant des garanties gouvernementales. Les banques ont l'habitude de financer des biens immobiliers, mais il est ici question de financement des créances des clients. Il est donc utile d'impliquer les sociétés de factoring dans ces entreprises. Ces sociétés ont l'habitude de financer des créances.
- Des questions juridiques peuvent également se poser. Par exemple, il peut y avoir un conflit entre le propriétaire de l'immeuble et le propriétaire de l'installation, car le produit peut devenir immeuble par incorporation, comme une pompe à chaleur. Si une pompe à chaleur est installée dans un immeuble d'habitation dans le cadre d'un modèle « as-a-service », cet actif, de par sa nature, devient un immeuble. Cela signifie que de facto, en vertu de la loi, les propriétaires des appartements deviennent également propriétaires de la pompe à chaleur, même si celle-ci est louée en tant que service. Pour résoudre ce problème, le fournisseur pourrait obtenir un droit de propriété superficielle. Pour les petits montants, cela reste difficile à enregistrer chez un notaire. C'est pourquoi le gouvernement pourrait créer un droit de propriété superficielle sous seing privé.

Dans le cadre d'un modèle *pay per use*, nous voyons apparaître d'autres obstacles :

- le risque d'inutilisation : si personne n'utilise le produit ou le service, il n'y a pas de revenus. C'est un risque que les banques ne souhaitent pas prendre. Il est donc intéressant d'inclure les compagnies d'assurance ou les garanties gouvernementales.

Le meilleur conseil que nous puissions donner aux entrepreneurs circulaires est de contacter les bailleurs de fonds le plus tôt possible. De cette façon, vous pouvez élaborer des *business plans* dans un cadre de la **cocréation**. L'obstacle du financement est alors réduit dès le départ. Il est également préférable de regarder au-delà des banques et des sociétés de leasing et d'inclure d'autres parties telles que les compagnies d'assurance, les fournisseurs de garanties gouvernementales, les bailleurs de fonds propres et les sociétés de factoring.

1.1.6.Hilde Janssens – Econocom

Chez Econocom, nous constatons que les banques affirment qu'il y a peu de demande (de financement de projets circulaires). Mais, parallèlement, nous entendons des entrepreneurs dire qu'ils ne trouvent pas de financement pour leurs initiatives circulaires. Pourtant, nous notons qu'il existe une demande croissante de solutions circulaires dans différents secteurs. Dans le cadre de ce séminaire, nous allons approfondir cette question et tâcherons de fournir quelques conseils et solutions pour pallier cette mauvaise communication.

Certains secteurs sont très performants en matière d'économie circulaire, comme le secteur des TIC. Dans ce dernier, nous constatons une croissance des contrats d'externalisation complète et du stock circulaire au sein des entreprises. Par exemple, lorsqu'un nouvel employé commence à travailler, on peut lui donner l'ordinateur d'une personne qui n'est plus employée par l'entreprise. Il s'agit alors d'un stock circulaire. Il y a une demande croissante pour ce type d'initiatives, mais cela provoque des tensions avec les fournisseurs car ils doivent les préfinancer. En tant que fournisseur, vous devez couvrir tous les coûts, mais le flux de revenus est ralenti. Ce n'est pas toujours un scénario idéal.

La **cocréation** peut constituer une solution à ce problème. Econocom souhaite jouer le rôle d'intégrateur dans ce type de projets. Nous voulons examiner différents facteurs dans des cas individuels afin de mettre en relation les bons partenaires. Ce faisant, nous cherchons à donner aux initiatives circulaires plus de pouvoir et plus de chances de financement et de succès.

Quelle est la différence entre les cas de réussite que nous avons couverts et ceux qui ont échoué ?

- La familiarité avec les actifs : si les banques et les sociétés de leasing connaissent bien les actifs, les trouvent finançables et considèrent que les actifs peuvent être revendus en cas de faillite, elles seront plus enclines à les financer.
- La solvabilité du client final : si vous pouvez démontrer que vos clients sont solvables, cela réduit le risque pour les investisseurs et/ou les banques.
- Le risque opérationnel relativement faible : plus vous pouvez réduire les risques, plus vous trouverez rapidement un financement et plus les chances de réussite de votre entreprise seront élevées.
- Dans les modèles d'entreprise « *as-a-service* », nous constatons souvent que les actifs ont une certaine durée de vie. S'il existe un plan clair pour prolonger la durée de vie des actifs ou les réutiliser de manière durable, le risque est réduit.
- La cocréation : lorsqu'un projet est construit à partir de zéro en cocréation avec d'autres parties prenantes, il a plus de chances d'être financé et de réussir.

Quelles sont les difficultés qui restent d'actualité ?

- La nature de l'actif : si les autres parties prenantes/financiers ne connaissent pas la technologie qui sous-tend votre activité, vous avez moins de chances d'obtenir un financement. Cela requiert bien sûr de l'innovation.
- Le cadre juridique, y compris en matière de fiscalité, n'est pas adapté à l'économie circulaire : la frontière entre les biens meubles et immeubles peut s'estomper dans le cadre de l'économie circulaire, mais la législation actuelle n'est pas claire à ce sujet. De même, la finançabilité des biens d'occasion est un grand point d'interrogation et ces derniers, remis à neuf ou recyclés sont taxés autant que les biens achetés neufs. En outre, le système de subventions en Belgique se concentre sur l'achat de biens neufs, les biens d'occasion étant plus difficiles à financer.
- La durée de vie souhaitée des actifs : il existe une divergence entre la durée de vie finançable et la durée de vie circulaire.

Pour conclure, nous recommandons aux entrepreneurs circulaires de préparer correctement leurs dossiers de crédit. Le [CEvaluator](#) est un outil gratuit prévu à cet effet. Il peut aider les entreprises à réfléchir à leurs plans et à opérer les ajustements nécessaires pour augmenter les chances de succès de leurs dossiers de crédit. Cet outil ne se concentre pas seulement sur la technicité de la solution, mais examine également comment la partie financière est étayée. Ici, il est important de tenir compte de la valeur résiduelle du produit que vous développez. Vous devez par conséquent anticiper la valeur résiduelle des actifs, ainsi que les coûts liés à leur rappel, etc. En outre, nous leur conseillons de commencer avec suffisamment de fonds propres et de s'engager dans la cocréation dès le début.

1.1.7. Cédric Vanhoeck - Resortecs

Comment les banques peuvent-elles financer la véritable circularité ? Apparemment, la circularité semble encore difficile à financer pour les banques. C'est un problème que nous avons remarqué chez Resortecs. Nous nous concentrons sur les initiatives de recyclage dans l'industrie de la mode. Le faible taux de recyclage dans l'industrie de la mode engendre la perte d'une valeur de 500 milliards d'euros chaque année dans le monde. Par ailleurs, l'industrie de la mode est également responsable de 10 % des émissions mondiales de CO₂. Parfois, des vêtements ne sont tout simplement pas vendus en raison de la mode rapide, ce qui, rien que chez H&M, représente une perte annuelle de 4,3 milliards de dollars. Nous essayons d'éliminer ces pertes tout en empruntant une voie plus écologique. Malgré notre grand succès, nous n'avons reçu aucun soutien bancaire jusqu'à aujourd'hui. Permettez-moi de vous expliquer pourquoi il en est ainsi. Tout d'abord, commençons par ce que nous faisons de bien.

Il existe des directives européennes qui tendent à limiter ce niveau élevé de pollution. En ce sens, il existe donc des initiatives comme la responsabilité élargie du producteur, l'interdiction de la destruction des invendus et des mesures strictes contre l'écoblanchiment. Pour permettre aux entreprises actives dans la mode d'atteindre ces objectifs, Resortecs a mis au point les points de couture et désassemblage intelligents. Cela permet de récupérer facilement les tissus sans les endommager, contribuant ainsi au processus de recyclage. Vous obtenez un matériau recyclé de haute qualité que les marques de mode utilisent également. Tout ce qui n'est pas vendu peut être retraité. Cela permet d'être conforme aux réglementations et obligations en matière d'émissions, etc.

Pour y parvenir, nous avons réuni une équipe multidisciplinaire combinant plus de 75 ans d'expertise. Toutes les parties prenantes sont présentées dans notre comité consultatif et notre conseil d'administration. Nous proposons une solution qui n'est pas seulement bonne pour les entreprises mais qui permet de progresser sur le plan économique et environnemental. Notre modèle commercial unique qui prévoit une situation gagnant-gagnant nous confère une position unique sur le marché. Les entreprises de recyclage sont encouragées à utiliser la technologie pour améliorer leur processus, réduire les coûts de production, les matières premières et nous allons encourager les marques parce qu'elles bénéficient également du retour sur investissement des matériaux restant après le recyclage.

Malgré ce modèle intéressant pour les entreprises, les grands contrats que nous avons déjà conclus, et les plus de quatre millions d'euros que nous avons pu recevoir des sources suivantes :

- subventions de l'UE-EIC
- subventions régionales
- prêts convertibles
- concours gagnés
- prêts gagnant-gagnant,

Resortecs n'a encore été jugé digne d'un crédit par aucune banque. Jusqu'à présent, nous n'avons bénéficié d'aucun soutien bancaire, pas même d'un crédit de reconduction dans l'attente d'une première tranche d'un million d'euros de subvention de l'UE (EIC). Quelles peuvent être les raisons de cette réticence de la part du secteur bancaire ?

Il est encore plus facile d'obtenir des financements bancaires avec un *business model* linéaire et des projets axés sur les énergies fossiles, que pour des initiatives circulaires. Après tout, ce sont des modèles économiques bien connus. Pourtant, la Banque européenne d'investissement affirme que tous ses investissements sont conformes à l'accord de Paris sur le climat. Nous ne voyons pas véritablement les banques comme des acteurs clés de l'économie circulaire. Elles ne disposent peut-être pas encore des outils nécessaires pour évaluer correctement les initiatives circulaires. En observant la croissance rapide des entreprises à grande échelle, nous constatons que ce qui est aujourd'hui une petite PME pourrait devenir une énorme société le trimestre prochain. Lorsqu'elles se rendent dans une banque pour demander un financement, cette dernière prend en compte leur revenu annuel et le coût énorme de leur développement et, d'autre part, un plan financier et un modèle d'entreprise. Il y a de fortes chances qu'elles se voient refuser leur financement ou qu'on leur donne un modèle de financement qui ne correspond pas à leurs besoins. Nous estimons que les banques devraient cesser de traiter une entreprise de grande envergure hautement innovante

comme une PME ordinaire. Elles doivent réfléchir à la manière dont elles peuvent répondre aux besoins de ce type d'entreprise. Cela pourrait soutenir l'économie circulaire et apporter la croissance dont nous avons tant besoin.

1.2. Table ronde et séance de questions/réponses

Bart den Otter d'ABN AMRO a présenté un exposé en guise d'introduction à la table ronde. Il a évoqué les possibilités de croissance de l'économie circulaire à l'avenir et la vision de la banque ABN AMRO à cet égard. L'un des principaux objectifs de la banque est d'accélérer la transition de ses clients vers la durabilité. Elle partage trois ambitions à long terme : le changement climatique, l'économie circulaire et l'impact social. Pour y parvenir, elle organise des ateliers pour accompagner ses clients vers une plus grande circularité.

AMB AMRO constate encore de nombreux obstacles chez les entrepreneurs lorsqu'il est question de circularité. Nous vivons dans un système économique linéaire où l'on nous présente souvent de mauvais incitants. Nous devons, par exemple, repayer la totalité de la TVA sur les matériaux de seconde main, alors que cette TVA a déjà été payée par le premier utilisateur et que l'utilisation de nouveaux matériaux nécessiterait, par ailleurs, de la main-d'œuvre et serait donc souvent plus coûteuse. Nous sommes dans un modèle économique qui repose sur la dépréciation et non sur la revalorisation. Il faut qu'il y ait un mouvement top-down qui soutienne les entrepreneurs dans l'optique d'une économie circulaire. Se basant sur cette conviction, ABN AMRO a ouvert une enveloppe verte distincte d'une valeur de 25 millions d'euros. Ce budget est uniquement destiné aux investissements dans des entreprises écologiques et circulaires. Celles-ci présentent souvent un risque plus élevé qu'une entreprise du modèle classique et linéaire, mais cette enveloppe verte leur permet de surmonter ces risques.

Après cet exposé, le débat de la table ronde a commencé. Les personnes qui y ont participé sont les suivantes : Stephan Vandermolen de la FEB, Michiel De Smet de la BNB, Philip Bollen de De Lage Landen Leasing, Piet Vanden Abeele de UNIZO, Bart den Otter de ABN AMRO et Nathalie Boucquey du CFDD. Les commentaires les plus intéressants pour les entrepreneurs sont repris ci-dessous.

Nathalie Boucquey a expliqué que le CFDD, le Conseil fédéral du développement durable, dispose d'une sous-section qui travaille spécifiquement sur les modèles innovants. Celle-ci se concentre sur le financement de la transition et ses implications pour les PME. Les nouvelles normes européennes relatives au rapportage sur la durabilité deviendront obligatoires pour les grandes entreprises, mais finiront par le devenir également pour les PME. Les entreprises circulaires auront donc de toute façon une longueur d'avance dans ce domaine.

Piet Vanden Abeele, de UNIZO, a expliqué que les PME déjà actives dans l'économie circulaire, au travers du recyclage, de la collecte des déchets, de la réparation, des produits as-a-service, etc. pourraient en effet avoir plus de facilité. Toutefois, il faut savoir que le rapportage n'est pas adapté aux PME, ce qui peut compliquer le processus.

Philip Bollen de De Lage Landen Leasing, a fait remarquer que le risque est effectivement plus élevé pour les projets d'économie circulaire. Les banques se focalisent sur l'actif, elles deviennent propriétaires de l'actif. Vous mettez donc une limite entre la solvabilité du client et la valeur de l'actif. Si vous considérez des actifs plus spécifiques, cette valeur diminue. Plus l'actif est général, plus il devient intéressant pour les banques de financer ces projets.

Dans l'économie circulaire, il importe de trouver des collaborations et des partenaires stratégiques. Il faut maintenir la valeur du produit tout au long de la chaîne de valeur. Cependant, il manque encore beaucoup d'information, selon Stephan Vandermolen de la FEB-VBO. On ne soulignera jamais assez les avantages d'une économie circulaire, car nombre d'entre eux ne sont pas tangibles. Cependant, on peut dire que les entreprises circulaires sont souvent plus attractives :

- le recrutement du personnel s'y fait souvent plus facilement ;
- elles bénéficient d'un avantage concurrentiel ;
- elles disposent déjà des données nécessaires en matière de normes de rapportage.

Selon lui, ce sont autant d'avantages que le monde financier devrait également prendre en considération.

Michiel De Smet de la BNB fait remarquer que certaines entreprises n'obtiennent pas de financement auprès des banques malgré les subventions reçues. L'offre d'une plus grande sécurité de la part des grands acteurs pourrait constituer une solution. Il s'agirait alors d'un changement systémique, mais si nous voulons changer les choses, nous ne pouvons pas attendre qu'une seule scale-up ne transforme tout le système. En s'associant à de plus grandes entreprises, qui doivent également défendre la circularité, l'on peut couvrir le risque potentiel face aux banques avec le poids et les garanties nécessaires. Les grands acteurs du système linéaire doivent donc faire partie de la solution du système circulaire.

Selon Stephan Vandermolen de la FEB, nous constatons qu'il y a de plus en plus d'entrepreneurs circulaires, ce qui signifie que l'entrepreneuriat se lance effectivement dans le circulaire malgré les obstacles. Il importe d'aller interroger ces pionniers de la circularité pour savoir quels sont leurs obstacles et apprendre d'eux. Grâce aux meilleures pratiques, nous pouvons apprendre de nos erreurs, en matière de fiscalité notamment. Selon lui, la collaboration tout au long de la chaîne de valeur est cruciale, pour partager les connaissances et apprendre des erreurs.

Un membre du public interroge les conférenciers sur le point suivant : les banques ont-elles une véritable stratégie pour approcher les PME, car il s'agit après tout du secteur le plus important ? Et quel est le point de vue des banques belges traditionnelles à ce sujet aujourd'hui ?

- Bart den Otter explique que ABN AMRO souhaite également partager à l'étranger ses connaissances acquises aux Pays-Bas.
- Michiel De Smet de la BNB ajoute par ailleurs que les banques belges se penchent également sur la question actuellement. Il existe certainement des banques qui financent spécifiquement des projets dans le domaine de l'économie circulaire.

Une autre question est posée par le public : le gouvernement ne peut-il pas encourager l'économie circulaire en l'appliquant lui-même et en lançant des appels d'offres circulaires ?

- Nathalie Boucquey du CFDD a expliqué que la Taxonomie européenne pourrait aider à cet égard. On ne sait pas encore quand elle sera d'application, mais ce qui est sûr, c'est que ce système n'est pas réservé aux banques, mais peut aussi être utilisé par les investisseurs publics.
- Bart den Otter d'ABN AMRO a complété cette réponse en disant que la taille des projets est souvent un obstacle. Comme les appels d'offres publics portent souvent sur de grands projets, toutes les entreprises circulaires ne peuvent pas y répondre.

2. Éclairage sur l'économie circulaire à l'attention du secteur financier

2.1. Conférenciers

2.1.1. Nathan Lallemand – conseiller du Cabinet du ministre Dermagne

Pourquoi la transition vers une économie plus circulaire est-elle nécessaire ? C'est la question centrale à laquelle nous tentons tous de répondre aujourd'hui. Je peux d'ores et déjà confirmer que la transition vers une économie circulaire est un thème central de la vision d'avenir du SPF Economie. Celle-ci s'articule autour de quatre enjeux :

- l'environnement ;
- les enjeux socio-économiques ;
- les enjeux géostratégiques ;
- la consommation durable.

Outre ces piliers, nous constatons d'autres évolutions de notre société qui mettent en évidence la nécessité d'une économie (plus) circulaire.

Les différentes crises de ces dernières années telles que la pandémie de Covid-19, le conflit en Ukraine, la crise énergétique, etc. nous ont montré que nous sommes trop dépendants des importations. Dans le cadre d'un modèle circulaire, nous avons moins besoin de matières premières importées, ce qui nous rend plus résilients face à ces crises. Par ailleurs, l'économie linéaire a également un impact important sur l'environnement et le climat. Ces dernières années, nous avons été de plus en plus confrontés à des inondations, des sécheresses, etc. L'économie circulaire nous donne les outils pour faire face aux conséquences de cette crise climatique et en atténuer l'impact ultérieur. Ces initiatives ont donc un impact positif sur notre économie à de multiples niveaux.

2.1.2. Séverine Waterbley – SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

Bien que l'économie circulaire ait le vent en poupe, nous constatons toujours certains obstacles pour les start-up circulaires. Elles obtiennent encore très difficilement des financements pour leurs projets circulaires et cela même lorsqu'elles bénéficient de subventions et reçoivent d'importantes commandes d'autres entreprises. L'amélioration de l'accès au financement constitue une priorité du gouvernement et également du SPF Economie. Pour y parvenir, le SPF Economie veut améliorer le dialogue entre les entreprises et les secteurs financiers. C'est l'objectif de la conférence d'aujourd'hui.

La transition vers une économie circulaire est nécessaire. Le modèle de production linéaire est très polluant car il est construit sur l'idée de produire, consommer et jeter. Cela a un impact important sur l'environnement et contribue au gaspillage des ressources. Le passage à une économie plus circulaire pourrait résoudre plusieurs problèmes dans les domaines suivants :

- Plusieurs crises ont montré que l'accès aux matières premières est précaire. La Belgique dispose de peu de matières premières à elle, ce qui la rend dépendante des importations. Grâce à un modèle circulaire dans lequel les matières premières sont réutilisées, nous sommes plus résistants à ces difficultés et moins exposés aux problèmes d'approvisionnement.
- Une économie circulaire stimulera également l'emploi local. Si nous voulons réduire efficacement notre dépendance aux importations, ces initiatives circulaires doivent être mises en œuvre localement.

L'économie circulaire va gagner en importance au niveau international aussi. Le nouveau plan d'action circulaire de l'Union européenne intégré au Green Deal exige d'ailleurs des politiques circulaires de tous les pays. L'UE souhaite conserver le plus longtemps possible les ressources utilisées au sein de sa propre chaîne. La consommation de matériaux circulaires en Belgique représente actuellement environ 23 %. Pour faire croître cette proportion, nous avons besoin

d'initiatives durables et de start-up, mais il est essentiel que les entreprises établies s'y engagent également.

Grâce à ce séminaire, le SPF Economie veut identifier les raisons pour lesquelles beaucoup pensent que les initiatives circulaires sont risquées. Nous voulons examiner tous les obstacles qui existent parmi les grandes entreprises, les PME et les institutions financières. Nous voulons donc lancer des ponts entre les entreprises et les institutions financières et soutenir l'économie circulaire pour évoluer vers un modèle plus durable. Permettez-moi de conclure en disant que l'économie circulaire ne peut exister sans financement.

2.1.3. Karel Van Acker - KU Leuven

L'empreinte environnementale de l'humanité est considérable. En Belgique, elle est supérieure à la moyenne. Nous avons donc une véritable boulimie matérielle qui ne s'estompe pas. Plusieurs crises ont montré que l'approvisionnement en matières premières pour produire ces matériaux peut devenir précaire. De plus, le climat a un impact croissant sur notre existence et notre économie. Les matières premières pour les produits représentent 20 % des émissions de CO₂ dans le monde. Si nous pouvions réduire ce pourcentage, nous pourrions réduire l'impact du réchauffement climatique sur l'économie. Reste maintenant à savoir comment y parvenir et créer une économie circulaire saine. Tout d'abord, je présenterai plusieurs points qui illustrent l'importance d'opérer une transition vers une économie circulaire.

Pour commencer, il y a la question de la productivité. La productivité du travail et de l'énergie a énormément augmenté au cours des dernières décennies. On crée plus de valeur économique par kwh d'énergie et par quantité de travail aujourd'hui qu'il y a plusieurs décennies. En ce qui concerne les matières premières, en revanche, ce n'est pas le cas et nous constatons une stagnation qui dure depuis 40 ans. Si nous pouvions augmenter la productivité des matières premières, cela constituerait un coup de pouce pour l'économie.

Bien sûr, nous ne pouvons pas aborder les initiatives circulaires en adoptant une vision linéaire. La transition comporte des risques, mais elle peut aussi créer des opportunités pour la création de valeur. Nous devons envisager le long terme, la durée de vie complète des produits, car dans l'économie circulaire, ces derniers ont une valeur résiduelle. Nous ne pouvons donc pas voir ces produits comme de futurs déchets, mais plutôt comme de futures matières premières.

Après avoir cité certains des avantages de l'économie circulaire, je souhaiterais surtout souligner que le besoin de connaissances est encore élevé. Nous devons mieux identifier les risques au sein de ces chaînes de valeur. Pour développer des calculs de risques appropriés, nous avons besoin de plus d'informations sur les différentes facettes des entreprises :

- l'input : quelles matières premières sont nécessaires et en quelle quantité ;
- l'output : quelle quantité de déchets est créée ;
- comment les matériaux circulent dans les chaînes de valeur et quel est leur impact sur l'environnement, l'économie et la société.

S'il dispose de ces informations, le secteur financier peut créer des outils pour mieux financer les entreprises circulaires. Par exemple, les passeports numériques de produits (*Digital Product Passports* - DPP) peuvent être un incitant au financement : un DPP indiquera l'origine de tous les matériaux et pièces utilisés dans la fabrication des marchandises. Ainsi, les parties prenantes et les consommateurs peuvent facilement accéder à cette information pour n'importe quel produit.

Bien entendu, il nous faut choisir les risques à financer et savoir lesquels éviter, mais maintenir une économie linéaire n'est pas une option. Cela comporterait d'ailleurs des risques en soi :

- La Banque mondiale estime que nous perdons environ 200 milliards d'euros en déchets dans le monde.
- Le prix des matières premières va augmenter et celles-ci peuvent être particulièrement volatiles.
- La législation évolue : il y a de plus en plus d'initiatives législatives qui favorisent l'économie durable comme la taxonomie de l'UE, par exemple.
- Le réchauffement de la planète a un coût considérable. Investir dans des initiatives circulaires permettra de réduire ce coût.

- Nous avons constaté qu'à chaque fois qu'une entreprise augmente de 10 % sa circularité, elle réduit simultanément de 8,6 % ses risques de faillite.

L'économie circulaire est encore jeune et l'innovation doit encore être plus ardemment stimulée. La collecte et la cartographie des données jouent un rôle crucial dans la réduction des risques. Nous devons envisager les initiatives circulaires sous un angle différent. Nous devons envisager le long terme et évaluer d'un point de vue technique les problèmes qui pourraient survenir.

En outre, nous devons penser davantage en termes de stocks, de patrimoine de ce dont nous disposons et comment le maintenir à un niveau, plutôt que de penser en termes de flux et de transactions économiques. Cela signifie qu'il faut envisager la préservation de la valeur. Dans une économie circulaire, aucun produit ne devrait jamais perdre entièrement sa valeur, comme c'est le cas aujourd'hui dans l'économie linéaire. Puisqu'un produit a toujours de la valeur, nous ne devons pas seulement regarder les transactions économiques, le profit, qu'il peut générer, mais nous devons aussi considérer la valeur qui lui reste toujours. À cet égard, les produits au sein d'une économie circulaire ressemblent plus à des stocks, à des actions, qu'à des marchandises. Dans une économie circulaire, les produits peuvent même devenir un investissement, en particulier dans une réalité économique où les prix des marchandises sont sujets à des fluctuations. Nous pouvons même affirmer et conclure que le monde des finances a besoin d'innovation pour stimuler l'économie circulaire.

2.1.4. Tom Kuppens - UHasselt

Aujourd'hui, je pose la question suivante : quel est l'impact de l'économie circulaire sur notre façon de faire des affaires ? Dans le cadre d'un modèle d'entreprise circulaire, vous allez créer des valeurs durables. Il ne s'agit pas seulement de valeurs financières pour les actionnaires, mais aussi d'implications écologiques et sociales pour les parties prenantes. Par conséquent, les entreprises circulaires doivent prendre en considération toutes les parties prenantes dès le début. Permettez-moi de vous présenter les différentes stratégies que nous pouvons employer pour y parvenir et des avantages et inconvénients qu'elles comportent.

Ces différentes stratégies que peuvent employer ces entreprises sont les suivantes :

- *closing the loop* : transformer la chaîne de production en une boucle, par exemple par le recyclage ;
- *slowing the loop* : ralentir la chaîne de production, souvent en prolongeant la durée de vie des produits par la réparation, la réutilisation, etc. ;
- *narrowing the loop* : réduire la taille de la chaîne de production, par exemple en repensant la conception des produits pour utiliser moins de matières premières, etc. ;
- *intensifying resource loops* : intensifier l'utilisation des produits ;
- *dematerialising* : transformer une marchandise en un système « produit-service ».

En utilisant ces stratégies, nous pouvons constater que les composants d'un modèle commercial circulaire ne sont pas très différents de ceux d'un modèle commercial linéaire. Pourtant, je dois souligner qu'ils débouchent sur des résultats bien différents.

Aujourd'hui, dans l'économie circulaire, nous constatons des défaillances du marché sur 3 plans que les entreprises et le secteur financier doivent prendre en compte. Ces 3 plans sont les suivants:

- **l'impact environnemental positif** : de nombreuses entreprises circulaires ont un impact positif sur l'environnement, mais celui-ci n'est pas pris en compte dans le prix de vente de leurs produits, de sorte que l'entreprise ne perçoit pas immédiatement les bénéfices de cet impact positif ;
- **les retombées des connaissances** : si vous êtes un pionnier de l'économie circulaire, d'autres entreprises profiteront de vos connaissances. La valeur de ces connaissances n'est donc pas toujours récupérée par l'innovateur initial ;
- **le risque circulaire** : ces entreprises investissent dans des solutions de haute technologie, qui nécessitent beaucoup de capitaux. Néanmoins, la valeur marchande du produit final n'est pas directement connue.

Ces éléments compliquent forcément le financement des initiatives circulaires. Cependant, l'économie circulaire présente également de nombreuses opportunités sur lesquelles nous

pouvons capitaliser. Le financement des initiatives circulaires au sein des PME est l'une de ces opportunités qui peut être saisie. Les PME représentent 60 % du PIB de la Belgique, mais elles peinent à trouver des financements pour leurs projets. Quels sont les facteurs qui contribuent à cette difficulté ?

- La petite taille de ces entreprises qui les empêchent de réaliser des économies d'échelle.
- Le développement de nouvelles technologies nécessite beaucoup de capitaux.
- La longue attente du retour sur investissement : ce n'est pas idéal pour les investisseurs.
- Elles ne disposent souvent pas de réserves suffisantes.
- La valeur résiduelle de leurs produits est incertaine.
- Elles ont souvent des garanties insuffisantes.

Permettez-moi de conclure en soulignant que lorsque ces PME tentent de recourir à des formes alternatives de financement, cela risque davantage d'entraîner un effet d'éviction, car ces formes de financement sont également souvent orientées vers l'économie linéaire. En outre, lorsque ces entreprises obtiennent un financement public, celui-ci est considéré comme un complément au financement privé, et non comme un substitut. Le soutien du secteur financier est donc prépondérant.

2.1.5. Anne-Mie Ooghe et Tom Van Den Berghe - FEBELFIN

Pour évoluer de manière constructive, nous ne devons pas considérer l'économie circulaire comme un activité isolée, mais la situer dans le cadre plus large de la législation européenne en matière de finance durable. Durant notre exposé, nous décrirons ce vers quoi nous nous dirigeons et quel impact cela aura sur les entreprises.

Cette réglementation aura un impact majeur sur l'avenir de nos systèmes économiques. La stratégie de l'UE en matière de finance durable repose sur le principe de la double matérialité. Ce dernier calcule tant l'impact sur l'entreprise que l'impact de l'entreprise, ce que l'on appelle respectivement la matérialité financière et la matérialité d'impact.

- La **matérialité financière** fait référence aux implications financières des risques et opportunités de durabilité pour l'entreprise.
- La **matérialité d'impact** calcule l'impact potentiel, tant négatif que positif, que l'entreprise a sur les personnes et l'environnement.

Selon ce principe, il convient donc de prendre en compte à la fois l'impact financier et l'impact d'événements extérieurs tels que la crise du Covid-19 ou le conflit en Ukraine sur le financement et la stabilité des entreprises.

Pour y parvenir, nous avons besoin d'une approche *inside-out* : c'est-à-dire que nous devons nous concentrer sur nos propres problèmes organisationnels. Cela implique de réévaluer l'impact de la politique : comment les processus de production évoluent-ils, comment les institutions financières réagissent-elles au changement climatique, etc. Ces modifications de la réglementation auront un impact majeur sur l'analyse des risques des institutions financières lorsqu'il s'agira de financer des initiatives circulaires.

Ainsi, les risques qui ne sont pas identifiés, à ce jour, au sein des analyses de risques joueront un rôle majeur à l'avenir. Il conviendra de prendre en compte :

- du changement climatique;
- de la perte de la biodiversité ;
- de la raréfaction des matières premières.

En effet, ces éléments impliqueront de réels risques financiers à l'avenir. Il est par conséquent indispensable que les institutions financières prêtent aux entreprises circulaires et soient conscientes de l'impact du changement climatique sur notre avenir. Nous constatons déjà cette prise de conscience dans le fait que les banques doivent désormais dresser un rapport sur le changement climatique et son impact sur la stabilité et la solvabilité des portefeuilles. Cette obligation de rapportage (pour les entreprises) va s'étendre grâce à des initiatives telles que la CRSD et la taxonomie européenne.

Malgré ces évolutions, nous constatons de nombreux défis et obstacles lorsqu'il s'agit de financer des entreprises circulaires. Mais pouvons-nous y trouver des solutions ? La première question que nous devons nous poser est de savoir dans quelle mesure les modèles d'entreprise circulaires sont financés aujourd'hui ? Force est de constater qu'il n'est pas encore clair aujourd'hui dans quelle mesure les modèles d'affaires circulaires sont financés en raison du manque de données et de la multitude de facteurs à prendre en compte dans ce calcul. Par exemple, nous constatons que les entreprises fonctionnant selon un modèle linéaire n'éprouvent souvent aucune difficulté à obtenir des financements pour leurs initiatives circulaires. Bien entendu, cela s'explique par leur propre solvabilité et nous renseigne moins sur le financement des *business models* circulaires.

Lorsque nous examinons les start-up, nous constatons que le financement est difficile. Cependant, nous faisons le même constat pour les start-up qui travaillent dans un modèle d'entreprise linéaire. Le financement bancaire d'une start-up n'est de toute façon pas évident, des fonds et des capitaux propres sont toujours nécessaires. Ces entreprises peuvent chercher un soutien financier par le biais de subventions, ce qui leur permet parfois de ne plus avoir besoin du soutien bancaire. Mais, cela ne vaut que pour les petits projets.

Chez FEBELFIN, nous constatons que les modèles de risques bancaires ne sont pas adaptés au financement des entreprises circulaires. Ils ne prennent actuellement pas en compte la valeur future d'un actif ou ce qui est une valeur inhérente à l'économie circulaire. Les banques estiment normal de financer 100 % d'un actif, mais vous ne pouvez pas demander au premier utilisateur de payer la totalité de la valeur d'achat de l'actif alors que cet actif a également une seconde vie et conserve donc une partie de sa valeur. Les banques devraient prêter à plus long terme pour combler cette lacune, mais cela augmente le risque de crédit, ce qui complique le financement.

Une manière de réduire ce risque est d'impliquer d'autres parties telles que :

- les compagnies d'assurances ;
- les fournisseurs de garanties d'État ;
- les bailleurs de fonds propres ;
- les sociétés de *factoring*.

Lorsque ces parties sont impliquées dans un projet, le risque est partagé et les possibilités de financement augmentent. Par exemple, une compagnie d'assurance peut investir directement dans un bien immobilier, comme un lieu de travail pour une entreprise circulaire. Nous constatons que cette solution n'est pas aussi populaire en Belgique que dans d'autres pays en raison des complexités politiques qu'elle implique¹. Une société de *factoring* constitue également un partenaire de choix. Elle peut reprendre les créances des clients si nécessaire et garantir ainsi un véritable chiffre d'affaires.

Nous souhaiterions conclure par une dernière remarque : en général, les banques manquent de connaissances sur l'économie circulaire et les projets circulaires. FEBELFIN propose des formations pour mettre à jour ces connaissances. Nous encourageons tout le monde à participer à ces formations pour qu'ensemble nous puissions prendre le train de l'économie circulaire.

2.1.6. Hilde Janssens – Econocom

Il semble qu'il y ait un malentendu entre les banques et les entrepreneurs. Les banques déclarent qu'il n'y a pas beaucoup de demandes de financement d'initiatives circulaires, mais qu'elles y sont pourtant prêtes, alors que les entrepreneurs circulaires disent ne pas trouver de financement. Mais à quoi ces entrepreneurs sont-ils confrontés et comment peuvent-ils obtenir des financements ? L'objectif d'ECONOCOM est d'agir comme un intégrateur dans les initiatives circulaires pour les rendre plus viables. Nous cherchons à accorder les parties en ce qui concerne les rôles, la délimitation des rôles, la délimitation contractuelle, etc. Nous comprenons qu'une initiative circulaire se construit sur des partenariats.

¹ De Kuyper, Hans. *Verzekeringsmaatschappijen op zoek naar investeringen in de reële economie*, consulté le 22/12/2022

<https://www.financialforum.be/doc/doc/review/2018/bfw-digitaal-2018-editie5-01-interviewhansdecuyper.pdf>>

À quoi les entreprises se heurtent-elles lorsqu'elles demandent un financement ?

- **La nature de l'actif:** lorsque les parties prenantes/les bailleurs de fonds ne sont pas familiarisés avec la technologie qui sous-tend une entreprise, ils sont moins enclins à la financer. Bien entendu, cela freine l'innovation.
- **Le cadre juridique**, y compris en terme de fiscalité, ne convient pas à une économie circulaire. Par exemple, la frontière entre les biens meubles et immeubles peut s'estomper dans le cadre de l'économie circulaire, mais la législation actuelle n'est pas claire à ce sujet. De même, la viabilité financière des biens d'occasion est un grand point d'interrogation et les biens d'occasion, remis à neuf ou recyclés sont taxés autant que les biens achetés neufs. En outre, la réglementation en matière de subventions en Belgique se concentre sur les achats neufs ; les biens d'occasion sont plus difficiles à financer, même lorsqu'il s'agit d'actifs connus. Nous constatons néanmoins une croissance de la circularité, y compris dans les appels d'offres publics.
- **La durée de vie souhaitée des actifs :** il existe une disparité entre la durée de vie pouvant être financée et la durée de vie utile circulaire.

Quelles mesures les entreprises circulaires ont-elles prises pour atténuer les risques et voir leur financement approuvé ?

- Elles travaillent avec des **actifs de confiance**. Si une banque ou une société de *leasing* est familiarisée avec l'actif, qu'elle le trouve financièrement viable et estime qu'il peut être revendu en cas de faillite, alors une partie des risques est atténuée.
- Si une entreprise peut démontrer que ses **clients sont solvables**, cela réduit le risque pour l'investisseur et/ou la banque.
- Lorsqu'une entreprise démontre un risque opérationnel relativement faible, elle a plus de chances d'obtenir un financement.
- Dans les modèles commerciaux de type « *as-a-service* », nous constatons souvent que les actifs ont une certaine durée de vie. S'il existe un plan clair pour prolonger la durée de vie des actifs ou les réutiliser de manière durable, le risque est réduit.
- Lorsqu'un projet est construit à partir de zéro en cocréation avec d'autres parties prenantes, il a plus de chances d'être financé et de réussir.

Une bonne préparation du dossier de crédit est donc fondamentale pour obtenir un financement surtout lorsque l'on prend en considération l'atténuation des risques. Cependant, la responsabilité n'incombe pas uniquement aux entrepreneurs et les institutions financières doivent actualiser leurs connaissances pour évaluer correctement les dossiers de projets circulaires. L'outil gratuit [CEvaluator](#) peut aider les institutions financières à passer outre l'unique question du crédit et à prendre en compte d'autres considérations telles que les aspects environnementaux, le retour sur investissement, etc. lors de l'étude d'un projet circulaire.

2.1.7. Cédric Vanhoeck - Resortecs

Tentons de répondre à la question suivante : comment les banques peuvent-elles financer une véritable circularité ? Resortecs a fait des pas de géant en matière de recyclage dans le secteur de la mode. Grâce à des créations innovantes comme la couture et le désassemblage intelligents, nous réduisons les pratiques polluantes et faisons économiser des millions d'euros à nos partenaires commerciaux. Il s'agit d'un véritable *win-win* : non seulement l'environnement est épargné, mais les entreprises peuvent également réduire leurs coûts de production. Nos partenaires sont encouragés à utiliser cette technologie pour améliorer le processus de recyclage, réduire les coûts de production et l'utilisation de matières premières. Pourtant, cela a été réalisé malgré l'absence de financement bancaire. Au cours de mon exposé, j'aborderai plusieurs problèmes que j'ai constatés lors de la demande de soutien bancaire.

Tout au long de ce processus, nous avons remarqué qu'il est resté toujours plus facile pour les modèles d'entreprise linéaires et les projets axés sur les combustibles fossiles d'obtenir un financement bancaire que pour les *business models* circulaires. Et cela, même si Resortecs est parvenu à obtenir 4 millions d'euros d'autres sources telles que :

- un subside de EU-EIC ;
- des subsides régionaux ;

- des prêts convertibles ;
- des concours gagnés ;
- des prêts gagnant-gagnant.

Pourtant, toutes nos demandes de prêts bancaires ont été refusées. Pourquoi ce fossé entre les banques et les entrepreneurs circulaires persiste-t-il ? C'est ce que nous voulons découvrir.

Outre cette question, il y a le problème des *scale-up*, c'est-à-dire les PME qui ont rencontré un succès en un court laps de temps. Ces entreprises à croissance rapide ne trouvent souvent pas de financement pour soutenir leur croissance. Lorsqu'elles s'adressent à la banque, celle-ci examine leur revenu annuel, le coût énorme de leur développement d'une part et, d'autre part, un plan financier et un *business model*. Sur la base de ces informations, leurs demandes sont souvent rejetées. Nous pensons que les banques devraient cesser de considérer ce type de sociétés comme des PME comme les autres et leur accorder un financement approprié. Les besoins financiers des entreprises innovantes devraient être identifiés et satisfaits.

L'une des principales raisons du refus de financement est **la perception du risque**. La façon dont les banques calculent les risques associés à un prêt est devenue obsolète. Les risques liés au réchauffement climatique sont sous-estimés dans les projets et les risques économiques dans le cadre d'un projet circulaire sont surestimés car il existe de nombreux facteurs inconnus. Comment les autres institutions financières, telles que les sociétés d'investissement et les sociétés fiduciaires, traitent-elles ces risques ? De quelle manière les analysent-elles pour que les entreprises circulaires puissent bénéficier d'un financement ? Elles tiennent compte de l'agilité de la société et examinent les initiatives sur un plus long terme dans un contexte de changement constant du climat et de la législation.

Pour conclure, j'estime que les banques devraient tenir davantage compte de l'accord de Paris sur le climat dans l'examen des dossiers. En outre, il faudrait mettre à jour l'analyse des risques dans laquelle la question climatique joue un rôle plus important. C'est uniquement à cette condition que l'économie circulaire bénéficiera également d'un soutien bancaire constructif.

2.2. Table ronde et séance de questions/réponses

La table ronde a débuté par un bref exposé de Bart den Otter de ABN AMRO. Il a expliqué que l'économie circulaire est l'opportunité de croissance de l'avenir. L'Europe est le plus grand marché de consommation au monde et nous avons naturellement besoin de matières premières pour continuer à fabriquer des produits. Jusqu'à présent, nous avons toujours dû importer des matières premières alors que nous disposons de nombreuses matières premières dans nos pays si l'on se place dans une perspective circulaire.

En ce qui concerne les financements, ABN AMRO se concentre sur l'Europe du Nord. Au total, cette institution a investi 251,8 milliards d'euros dans des projets circulaires, dont 100 milliards dans le financement des entreprises. L'un de ses principaux objectifs est d'encourager le passage à la durabilité chez leurs clients. Pour y parvenir, elle élabore un guide de financement de l'économie circulaire en collaboration avec ING et Rabobank. Ces 3 banques y explorent différentes relations des producteurs avec les clients dans lesquelles l'accent n'est plus mis sur les produits mais sur les services. Par ailleurs, le développement d'un modèle de risque approprié pour le financement de l'économie circulaire est une priorité. Pour ce faire, elles se basent sur un modèle de type « *value-hill* », prenant en compte les 19 catégories désormais utilisées par l'Union européenne. Ce modèle pourrait servir de base pour le reste du secteur financier.

ABN AMRO reconnaît qu'il reste de nombreux obstacles auxquels se heurtent les entrepreneurs circulaires. Nous vivons dans une société qui se concentre encore sur les modèles linéaires. Nous le ressentons dans la fiscalité, par exemple. En effet, lorsque vous achetez des matériaux d'occasion, vous payez à nouveau la TVA alors qu'elle a déjà été payée par le premier utilisateur, et ce alors que la réutilisation des matériaux est souvent plus chère en raison des coûts de main-d'œuvre supplémentaires. Notre modèle est axé sur la dépréciation et non sur la réutilisation. Mais comment donner un coup de pouce à cette économie circulaire ?

Des financements sont nécessaires, au même titre que l'expertise. ABN AMRO a créé un bureau de finance durable qui a pour objectif de cultiver l'expertise afin de mieux aider les clients dans leurs projets circulaires. Selon la BCE, les banques doivent encore travailler avec des modèles de

risque linéaires car l'alternative comporte encore trop d'incertitudes. ABN AMRO a mis au point une solution consistant en une enveloppe verte d'une valeur de 25 millions d'euros qui peut être investie dans des projets présentant un profil de risque plus élevé.

Après cet exposé, les débats de la table ronde ont commencé. Le panel d'experts comprenait les personnes suivantes :

- Stephan Vandermolen de la FEB,
- Michiel De Smet de la BNB,
- Philip Bollen de De Lage Landen Leasing,
- Piet Vanden Abeele de UNIZO,
- Bart den Otter de ABN AMRO
- Nathalie Boucquey du CFDD.

Les observations les plus intéressantes pour le secteur financier sont présentées ci-après.

Michiel De Smet de la BNB a indiqué que son institution investissait avec ses propres réserves et que le climat est un sujet récurrent dans le cadre de ces investissements. Une économie circulaire peut contribuer à des solutions et c'est important, mais nous devons également reconnaître que nous sommes toujours en train d'intégrer ces défis climatiques.

Piet Vanden Abeele de l'UNIZO a expliqué que les PME sont pleinement engagées dans une démarche tournée vers l'avenir et veulent être prêtes pour affronter les défis du futur. Pour beaucoup d'entre elles, cela signifie opérer la transition vers un modèle circulaire, mais il leur faut des financements pour ce faire.

Du point de vue de l'investissement, l'adoption de certaines normes est un moyen d'atténuer les risques selon Michiel De Smet de la BNB. La mise à jour de ces normes pour qu'elles deviennent représentatives dans le cadre d'un modèle circulaire nécessite une action du haut vers le bas. Nous voyons ce type d'innovation de la part du secteur financier, par exemple dans les *Green Bonds* et autres obligations/prêts liés à la durabilité. Cela permet de réduire la perception de ces risques et d'obtenir un effet de ruissellement sur le financement des PME. Par ailleurs, les coûts du changement climatique commencent déjà à se faire sentir. Il est impératif de les intégrer dans les modèles de risques.

Bart den Otter a expliqué que les risques étaient effectivement plus importants sur les 1,3 milliard d'euros que ABN AMRO a déjà investi dans les entreprises circulaires. Mais cela ne signifie pas que les initiatives circulaires ne doivent pas être soutenues financièrement. Il importe également de prendre en compte le réchauffement climatique et l'impact économique que cela pourrait avoir à l'avenir. Aux Pays-Bas, la législation soutient les initiatives durables, mais le secteur financier a désormais la possibilité d'envisager cette transition de manière stratégique et de ne pas se contenter de suivre la législation.

Comment fixer exactement le seuil pour les entreprises circulaires ? Philip Bollen de De Lage Landen Leasing explique que la coopération est essentielle dans cette matière. Plus une banque ou une société de leasing connaît les produits, leur mode de fabrication, la stratégie du fournisseur en matière de seconde main, etc. plus elle peut valoriser un actif. Cela peut aussi augmenter la solvabilité. Cela permet également de mieux évaluer la valeur résiduelle.

Michiel De Smet de la BNB fait remarquer qu'il reste encore beaucoup de travail à accomplir pour les banques et que la responsabilité ne doit pas reposer uniquement sur les entrepreneurs. De nombreuses banques promettent de cesser de financer les entreprises qui ont des effets néfastes sur l'avenir, mais ne s'y tiennent pas. Nous devons faire pression pour que le secteur financier soit plus transparent vis-à-vis des entreprises et des investisseurs finaux.

Nathalie Boucquey du CFDD a insisté sur l'importance d'initiatives telle que la taxonomie de l'UE. Elle a souhaité souligner que malgré la prépondérance de la notion de risques dans les débats, des opportunités peuvent également être trouvées dans l'ensemble du système européen de rapportage. Le secteur financier doit être mieux informé de ces opportunités pour proposer un meilleur financement aux entreprises circulaires. Il est également essentiel de prendre en compte l'impact, comme le volume de déchets produits, par exemple. Cet impact n'est pas financé, mais il affecte la société, l'environnement et le cadre de vie.

La question suivante a été posée en rapport avec les débats de la table ronde précédente : le modèle de bancassurance s'est développé ces 5 dernières années. Les assureurs ont déjà dû supporter d'importants coûts à cause des inondations, etc. Y a-t-il un dialogue entre les assureurs et les banquiers ?

- Michiel De Smet de la BNB répond que ces assureurs assistent certainement à des forums internationaux sur le changement climatique, à la fois en tant que propriétaires d'actifs et assureurs. Ce genre d'évènements permet d'accroître ses connaissances du problème. Il ne parvient cependant pas à expliquer le manque de communication en interne à ce sujet. Il note que les assureurs sont des acteurs importants car parfois ils ne veulent plus assurer certaines zones, ce qui retombe alors sur le contribuable. Si un événement similaire aux inondations de la province de Liège devait se produire et que cette zone n'était pas assurée par un assureur, le gouvernement devrait alors intervenir pour payer les sinistres.
- Philip Bollen ajoute que De Lage Landen Leasing inclut l'assurance dans le financement des biens. Il explique qu'il est important pour les banques de connaître les réglementations qui parviennent en *top-down*, comme le Green Deal. Il pense que l'impulsion fournie par les réglementations est nécessaire.
- Michiel De Smet a conclu avec un dernier commentaire quant aux avantages de la *blended finance* lorsque nous mandatons les banques multilatérales de développement pour qu'elles prennent effectivement plus de risques afin qu'elles puissent jouer ce rôle de développement plus activement. La *blended finance* consiste à utiliser à la fois le capital commercial et le capital philanthropique pour financer les marchés émergents et pionniers avec des résultats positifs tant pour les investisseurs que pour les communautés concernées. Selon lui, nous pourrions alors assister à un gain d'intérêt plus rapide de la part des acteurs privés qui sont actuellement réticents à répondre aux sollicitations en raison des risques inconnus.

Liste des abréviations

PIB : produit intérieur brut

TVA : taxe sur la valeur ajoutée

BNB : Banque nationale de Belgique

CRSD : Corporate Sustainability Reporting Directive

EIC : European Innovation Council

UE : Union européenne

TIC : technologie de l'information et de la communication

PME : petites et moyennes entreprises disposant de moins de 250 employés

PEF : Product Environmental Footprint



SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

Rue du Progrès 50
1210 Bruxelles
N° d'entreprise : 0314.595.348
economie.fgov.be